



4, rue de la croix de Palente
25000 BESANCON

Quel avenir quand on ne sait ni lire ni écrire ? Avec 8 euro par mois, vous participez à la scolarisation d'une petite fille au Bénin.

Pourquoi s'occuper plus spécialement des filles ?

La condition des petites filles au Bénin est étroitement liée au statut de la femme dans la société africaine. Préparées dès le plus jeune âge à assumer le rôle de futures épouses et de futures mères, les fillettes vont généralement peu à l'école.

- Elles doivent soulager leur mère dans les tâches quotidiennes, trouver et faire à manger.

- Elles doivent s'occuper des petits frères et soeurs, le dernier accaparant la mère.

- Elles doivent faire du petit commerce pour ramener un peu d'argent à la maison, travailler dans les champs.

Parfois trop nombreuses à la maison, certaines finissent « domestiques » à la ville, sort peu enviable.

PANI entretient des relations régulières avec des sœurs responsables d'un dispensaire à Porto-Novo, Bénin. Celles-ci peuvent aussi accueillir trente-cinq fillettes pour leur permettre d'aller à l'école.

Beaucoup sont de petites orphelines, enfants de familles très pauvres (connues par les sœurs), ou petites filles dont les mères sont en prison et qui seraient emprisonnées avec elles, sans possibilité de scolarité.

Cette année, les sœurs n'hébergent que 24 fillettes, faute de moyens (305 € par enfant et par an pour la pension à l'internat). Sur les 24, seulement 4 familles peuvent payer intégralement la scolarité. Les fillettes sont nourries, logées. Deux jeunes filles (Pélagie et Justine) et une dame (maman Rita, la cuisinière) encadrent les enfants. Un maître d'école vient 3 fois par semaine pour assurer des études personnalisées dirigées.

Sœur Amala, une religieuse, aide aux devoirs le soir et s'occupe d'une manière générale des enfants.

Les fillettes sont âgées de 5 à 12 ans et peuvent rester là 6 ans (durée de l'école primaire).

Nous vous proposons par le biais du parrainage, de donner la possibilité à des fillettes d'aller régulièrement à l'école, de rentrer le soir dans un milieu accueillant sans être surchargées de tâches ménagères et d'apprendre ainsi le minimum pour se débrouiller dans la vie.



Le parrainage.

PANI* s'est déjà engagé pour 8 enfants, espérant augmenter ce nombre si possible.
Il s'agit d'un parrainage collectif.

Vous pouvez nous contacter tout au long de l'année pour toutes vos questions :

- Elisabeth COLLARDEY : 03.81.86.78.40 - 4, chemin du puits- 25660 Montrond le Château.
- Emmanuelle FERREUX: 03.81.86.72.92 –11 grande rue 25660 Merey sous Montrond

Nous vous promettons de donner des nouvelles des enfants au moins une fois par an en organisant une soirée pour tous les parrains.

Nous vous demandons de vous engager pour une durée minimale de un an, en versant une certaine somme par mois: 8€, 16€, 24€, 32€, 40€....

La scolarité (frais de scolarisation + fournitures) , la pension, les frais de personnel (accueil et éducation des enfants + maître du soir) coûtent 505€ par enfant et par an.

Les sommes versées peuvent faire l'objet d'un reçu fiscal permettant une déduction de l'impôt sur le revenu.

****PANI :***

Etés 1981 et 1982 cinq jeunes bénévoles partent en Inde et proposent leurs services à Calcutta et dans une léproserie. Une amitié solide naît entre ces jeunes et ces habitants du tiers-monde. Une religieuse qui, entre temps est partie au Bénin, les «appelle à l'aide » afin d'ouvrir un dispensaire à Porto-Novo, au Bénin. Alors naît PANI

L'association compte aujourd'hui une trentaine de membres. Dix sept d'entre nous ont déjà fait le voyage pour aller à la rencontre de nos amis africains et le nombre de ces amis a considérablement augmenté.

Nous entretenons des liens directs et nous aidons dans la mesure de nos moyens :

- *Les sœurs qui tiennent toujours le dispensaire (350 à 400 malades par semaine) , qui assurent des visites régulières aux personnes emprisonnées et qui sont responsables de l'internat de filles.*
- *Sœur Pancrace qui est responsable d'un orphelinat de 300 enfants dont elle s'occupe comme une mère. Elle nous a fait le plaisir de venir passer un mois en France l'année dernière.*
- *Adolphe qui a créé une école primaire et secondaire. L'école publique fonctionne très mal (enseignants non payés, classes surchargées- plus de 50 élèves-, manque de locaux)*
- *Justin qui, avec beaucoup de courage, construit une porcherie*
- *Pitos, qui vit de la vente de cartes qu'il peint lui-même. Fabrication rendue difficile par son handicap physique.*
- *Au financement d'opérations médicales qui sont pratiquées en France.*

.....

Coupon réponse

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Prend l'engagement de verser : _____ par mois ou par trimestre sur une durée de _____ an(s)
afin de permettre à une petite fille béninoise d'aller à l'école.

Signature. _____